

# COMITE D'ACTION POUR LE RESPECT DE L'ETAT DE DROIT

## Conférence du Dr. Sami ALDEEB ABU-SAHLIEH

Le 11 mars 2014 à 18h30 à l'Espace Argence de Troyes

Présidée par Jean-Louis CHATON, Président du CARED,  
devant plus de 120 participants

*Chrétien d'origine palestinienne, de nationalité suisse, docteur en sciences politiques, professeur des universités et responsable du droit arabe et musulman à l'Institut suisse de droit comparé de 1980 à 2009, Sami ALDEEB ABU-SAHLIEH est un spécialiste des relations entre les Musulmans et l'Occident. Il est l'auteur de nombreux ouvrages et articles sur le droit arabe et musulman, dont notamment une traduction du Coran par ordre chronologique en français.*



« *J'ai un nom à coucher dehors !* ». C'est par ses mots que notre conférencier démarre son propos qui ne laissera personne indifférent. Pourquoi parler du Coran ? Pour être clair, on parle de livres sacrés : Bible, Ancien Testament, Nouveau Testament, Coran. « *Pour moi, ce sont plutôt des sacrés livres, car ils nous posent de sacrés problèmes !* » dit-il. Le Coran a 20% de la population mondiale derrière lui. S'il n'avait pas d'influence juridique, il n'aurait intéressé personne ! Il influence les adeptes, et pas seulement dans les pays arabes. 57 pays se disent musulmans à l'OIC (Organisation de la Conférence Islamique), et ne sont pas toujours d'accord. En Occident, la communauté musulmane augmente, tous suivent le Coran. Combien en France ? On ne peut le savoir exactement. Ce sont nos frères dans l'humanité, 99% sont pacifiques. Le problème, c'est l'existence de « *meneurs de troupeaux qui mènent les moutons à l'abattoir* ». Sami ALDEEB ABU-SAHLIEH souligne d'ailleurs l'importance de l'imam car c'est le référent. Pour lui, il faut former des imams en occident. Il y a 30 millions de musulmans en Europe, chiffre en augmentation constante (démographie + entrées illégales). Quel sera l'avenir de ces musulmans ? Tout dépend comment ils conçoivent le Coran. Il faut analyser plusieurs critères pour comprendre cette religion :

- comment la constitution qualifie la religion dans les pays musulmans ? Dans les 22 pays arabes, l'islam est une religion d'état, cela signifie qu'ils vont traiter de façon discriminatoire les non-musulmans (notion de citoyen de deuxième zone). Exemple de l'Arabie Saoudite qui n'a pas de constitution : le Coran est leur constitution. En Egypte, le Coran est la source principale de législation.
- Les pays arabes sont divisés entre chiites et sunnites depuis 632, date de mort de Mahomet. Pas une année de paix entre eux depuis, alors qu'ils ont le même prophète et le même Coran ! Alors comment pourraient-ils s'entendre avec des non-musulmans ?
- La critique envers les musulmans ne suffit plus : il faut chercher à comprendre pourquoi ils pratiquent l'excision des femmes, l'abattage rituel, la coupe des doigts de voleurs, etc... Sami ALDEEB ABU-SAHLIEH utilise la métaphore de l'arbre : il faut traiter les racines, c'est-à-dire ce qu'on l'on ne voit pas. Ici, il s'agit de la parole de Dieu et des actes de Mahomet, les deux sources du droit musulman

Pour Sami, tous les musulmans croient que le Coran est parole de Dieu, il n'y a donc aucun progrès social possible. Pour les musulmans, affirmer que le Coran ne serait pas parole de Dieu est synonyme de mort. Cette omerta existe aussi en occident où « *la plupart de nos professeurs sont castrés* ».

Le conférencier en arrive donc naturellement à poser cette question : « *Le droit musulman, c'est quoi ?* ». Il rappelle ainsi qu'il y a trois façons de faire la loi :

- par le système dictatorial
- par le système démocratique
- par la loi révélée : c'est Dieu qui fait la loi. Les peuples arabes ne pourront donc jamais être démocrates, sauf à rejeter le Coran.

Il précise que dans le droit musulman, « *c'est Dieu qui fait la loi !* ».

Le Coran comprend 114 chapitres, révélés entre 610 et 632. Ils sont classés selon la longueur des chapitres et non l'ordre chronologique, ce qui le rend difficile à comprendre. La deuxième partie du Coran est très cruelle. Mais il précise aussi que l'ancien testament possède sa part de barbarie (« *œil pour œil, dent pour dent* »). Pour Sami ALDEEB ABU-SAHLIEH, le Coran est un brouillon comprenant énormément de fautes grammaticales, un « *ouvrage décousu sans queue ni tête* ». Pourtant, tous les musulmans continuent à penser que c'est un livre parfait, et sont dans le déni de la légèreté de l'ouvrage. Sur les 6236 versets, 500 versets comportent des lois, ce qui lui apparaît énorme. Le Coran prône l'obéissance à Mahomet, or « *Mahomet a beaucoup plus parlé que Dieu !* ». Et de souligner que le Coran lui apparaît comme « *un recueil des idioties dites par Mahomet* ». Le problème, c'est que le Coran nous oblige à suivre Mahomet, or il n'est pas clair : parfois 40 traductions de versets sont possibles. 20% du contenu du Coran sont totalement incompréhensibles même pour les universitaires arabes.

Le Coran contient des normes discriminatoires envers les non musulmans :

- ils ne peuvent être enterrés à côté des musulmans, qualifiés de mécréants. Or pour Sami ALDEEB ABU-SAHLIEH, les hommes sont libres et égaux en droit sur Terre et...sous terre !
- la commission européenne a dit que le droit musulman est contraire aux droits de l'homme, par exemple il revendique l'inégalité entre hommes et femmes, l'esclavage envers les ennemis, la lapidation pour adultère...
- l'impossibilité de changer de religion, etc....

Sami approfondit alors sa vision : tous les prophètes sont par nature « *des hallucinés* ». Pour lui, aucun texte sacré ne devrait d'ailleurs circuler sans une étiquette de mise en garde : « *Il faut mettre un avertissement sur le Coran : Ce document appartient au 7<sup>e</sup> siècle, pas à notre siècle* ». En effet ce Coran comporte des dispositions contraires aux droits de l'homme :

- inégalités entre hommes et femmes (mariage, divorce, héritage, emploi, appropriation des femmes des ennemis,...)
- inégalités entre musulmans et non musulmans
- destruction des témoignages artistiques : sculpture, peinture

Pour le conférencier, il faut former des imams en France, seule solution pour éviter les imams immigrés, en leur disant et montrant que le Coran est « *un brouillon* ». La deuxième partie du Coran est barbare. Et il conclue son propos en assénant dans un langage grivois volontairement provocateur : « *Quand les politiques font de reculade en reculade, nous on se fait enculer ! Acceptez la dureté de mes paroles car la réalité l'est encore plus !* ».

Sami ALDEEB ABU-SAHLIEH conclut son exposé en disant : « *Je sais que vous ai fâché et ça me fait plaisir, si vous n'êtes pas fâché c'est que vous n'avez rien appris de moi !* ».

### Questions de l'assemblée

***Cet avertissement que vous souhaitez mettre sur le Coran et certains autres livres sacrés, quel est-il ?***

Réponse du conférencier : « *Savoir ou se faire avoir* », le nom de mon blog. »

***J'ai lu la vie du prophète par différents auteurs. Les musulmans pensent que c'est un 3<sup>e</sup> pied avec le Coran et les hadiths, et je pense qu'il faut la connaître pour mieux comprendre le Coran.***

Réponse du conférencier : « *Vous parlez de trois pieds, mais la sunna comporte les comportements et paroles de Mahomet. La vie de Mahomet fait donc partie de la sunna, c'est donc une seule et même source. Il n'y a donc, avec le Coran, que deux sources formelles de l'islam.* »

***Compte-tenu de vos propos sans concession, n'avez-vous pas des problèmes avec le monde musulman ?***

Réponse du conférencier : « *Je suis catalogué d'islamophobe...mais je suis fier de l'être ! Mais en revanche je ne suis pas musulmanophobe ! On est obligé d'aimer les musulmans en tant qu'hommes, mais pas l'islam ! De même qu'on est obligé d'aimer les allemands et pas le nazisme, les italiens et pas le fascisme* ».

***Pourquoi en Suisse l'abattage rituel est-il interdit ?***

Réponse du conférencier : « *C'est dans la constitution depuis le 19<sup>e</sup> s, et voté par le peuple. J'ai pris une position de droit attestant qu'aucun écrit n'interdit l'étourdissement préalable. L'abattage rituel est un business qui alimente les mosquées, et par voie de conséquence le terrorisme. En France, ils vous ont eu et menti ! Dieu merci en Suisse c'est interdit, grâce au peuple suisse ! Il faut le suivre !* »

***Les précédents conférenciers du Cared rejoignent vos propos en disant que derrière chaque musulman se trouve un homme à qui il faut tendre la main. Tant que le Coran sera ce qu'il est, comment peut-on raisonnablement penser pouvoir « arracher » un musulman des griffes de l'islam ?***

Réponse du conférencier : *« Certains disent qu'il faut brûler le Coran, d'autres le couper en deux. En Arabie saoudite, on a trouvé des centaines de Coran jetés dans la rue. Je suis contre tout cela, puisque ce texte appartient à l'héritage de l'humanité. Mais il faut juste le lire avec esprit critique. Il faut redéfinir la révélation. Les textes sacrés ne constituent pas la parole de Dieu sur l'homme mais la parole de l'homme sur Dieu.*

***Alors vous n'êtes pas catholique.... !***

*« Je suis d'accord, je ne suis pas catholique. Je n'entre pas dans les tiroirs de milliers de personnes, vous avez raison. Mais il faut ouvrir l'esprit. Je redéfinis la révélation, pour moi il n'y a rien qui descend du ciel, tout est écrit par l'homme mais avec une aspiration vers un monde meilleur. Le Christ ne nous a rien imposé. Aimez-vous les uns les autres est son seul commandement. Il n'a rien demandé de plus. Ce seul commandement suffit à savoir si on est ou non un bon chrétien. ».*

***Vous êtes pour la désacralisation complète, 90% des personnes de culture chrétienne pensent aujourd'hui comme vous. Mais à contrario, 90% des musulmans pensent à l'inverse de vous. Alors avec votre approche, ou va-t-on ?***

Réponse du conférencier : *« Regardez la Tunisie, l'Arabie Saoudite, la Syrie, le Pakistan, la Somalie,.... Il est de notre responsabilité en Occident d'éclairer nos frères musulmans : responsabilité des états, de nos écoles, de nos universités, de nos curés, nos rabbins, imams, etc... Je demande une vraie refonte de la pensée religieuse. »*

En conclusion finale, le conférencier remercie l'assemblée et s'excuse de ses propos...volontairement provocateurs !